



Programmes du Bureau de justice civile de la ville de New York visant à fournir un accès universel aux services juridiques aux locataires menacés d'expulsion

En 2017, le Conseil municipal de la ville de New York a voté la loi locale 136, codifiée au Chapitre 13 du Titre 26 du Code administratif de la ville de New York (NYC Administrative Code), aussi connue comme la loi historique affirmant le droit de recevoir des conseils juridiques (Universal Access to Counsel Law) dans la ville de New York. Elle donne au Bureau de justice civile (Office of Civil Justice, OCJ) le mandat de garantir un accès aux services juridiques aux locataires menacés d'expulsion par un tribunal du logement ou par une résiliation de contrat de location, dans le cadre de poursuites administratives de la Commission du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA). Cette loi prévoit que le coordinateur de la justice civile tiende une audition publique annuelle afin de recevoir des recommandations et un retour d'expérience à propos de ces programmes.

QUELS SONT LA DATE ET LE LIEU DE L'AUDITION ?

Mercredi 28 février 2024

de 18 h à 21 h

L'audition se tiendra en téléconférence sur Zoom.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Tout le monde peut assister à l'audition publique en ligne ou sur son téléphone. Vous pouvez communiquer vos remarques ou un retour d'expérience sur le programme d'accès universel aux services juridiques (Universal Access to Legal Services) de l'une des manières suivantes :



Audition publique

Vous pouvez vous inscrire pour vous exprimer lors de l'audition publique en appelant le **929 221 5422** ou en envoyant un courriel à civiljustice@hra.nyc.gov jusqu'au 27 février 2024 inclus. Les intervenants seront appelés dans l'ordre dans lequel ils se sont inscrits et vous disposerez de trois minutes au maximum pour vous exprimer.

En ligne (vidéo et audio) :

Rendez-vous sur le site <https://www.zoomgov.com/j/1614804691>

ou rendez-vous sur Zoom.us. Cliquez sur « Join a Meeting » (Participer à une réunion).

Saisissez l'identifiant de la réunion : **161 480 4691**

Par téléphone (audio uniquement) :

Appelez le **(646) 828 7666**. Lorsqu'on vous le demande, saisissez l'identifiant de la réunion : **161 480 4691**



Courrier postal Vous pouvez envoyer vos remarques par écrit à l'adresse suivante :

Office of Civil Justice / ATTN: HEARING COMMENTS
NYC DSS Office of Legal Affairs
150 Greenwich Street, 38th Floor
New York, NY 10007



Courrier électronique Vous pouvez envoyer vos remarques écrites par courriel à l'adresse civiljustice@hra.nyc.gov.

Veuillez indiquer « Hearing comments » (Observations pour l'audition) sur la ligne d'objet de votre courriel.

LA DATE LIMITE POUR ENVOYER VOS REMARQUES PAR ÉCRIT EST LE 28 FÉVRIER 2024.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR PARTICIPER À L'AUDITION, comme les services d'un interprète ou un aménagement raisonnable en raison d'un handicap, veuillez nous en informer avant le 27 février 2024. Appelez-nous au **929 221 5422**, envoyez-nous un courriel à l'adresse civiljustice@hra.nyc.gov ou informez-nous par courrier postal à l'adresse ci-dessus.

UN COMPTE-RENDU DE L'AUDITION sera publié sur le site internet de l'OCJ, nyc.gov/civiljustice, quelques semaines après l'audition.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'OCJ : nyc.gov/civiljustice.